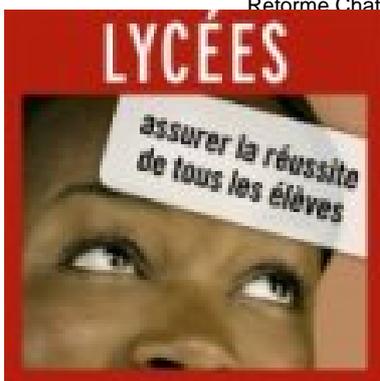


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2660>



Réforme du lycée : les conditions de la poursuite des discussions

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Commentaires et analyses sur la réforme des lycées -



Publication date: jeudi 18 septembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'ensemble des organisations syndicales présentes à la réunion du 27 août avait adressé un courrier au ministre lui demandant une révision du calendrier de mise en œuvre de la réforme des lycées. Toutes avaient également rappelé que la réforme ne saurait être pilotée par une logique de réduction de postes.

Ce courrier est resté sans réponse officielle à ce jour. X. Darcos s'est contenté de déclarations dans la presse, qualifiant ironiquement de demande de moratoire l'exigence légitime de révision d'un calendrier trop serré.

Par ailleurs, c'est au moment où J.-P. de Gaudemar entame seulement un deuxième tour de rencontres bilatérales avec les organisations qu'une dépêche de presse datée du 16 septembre 2008 fait état d'un projet qui n'a fait l'objet d'aucune discussion et qui, pourtant, aurait déjà été arbitré par le ministre.

Au-delà même des désaccords importants qu'ils peuvent avoir sur les axes de ce projet (réduction de l'horaire élève, organisation tout modulaire des enseignements, suppression des séries, effacement de la voie technologique...), le SNES et le SNEP s'interrogent sur la réalité de la volonté ministérielle de concertation avec les organisations représentant les personnels.

Une telle situation sème le trouble, l'inquiétude voire la colère dans les lycées. Elle est de nature à bloquer le débat qui serait pourtant nécessaire pour l'amélioration du lycée.

Le SNES et le SNEP demandent que le ministre crée les conditions nécessaires à la poursuite des discussions en faisant, d'une part, des propositions sur la révision du calendrier et, d'autre part, en démentant que les projets parus dans la presse soient des propositions déjà tranchées.

A la lumière des réponses qu'ils auront obtenues sur ces deux points, les instances du SNES et du SNEP examineront en début de semaine prochaine la question de la poursuite de leur participation aux discussions.



Syndicat national des enseignants de Second degré
